

Montpellier

Notre ville



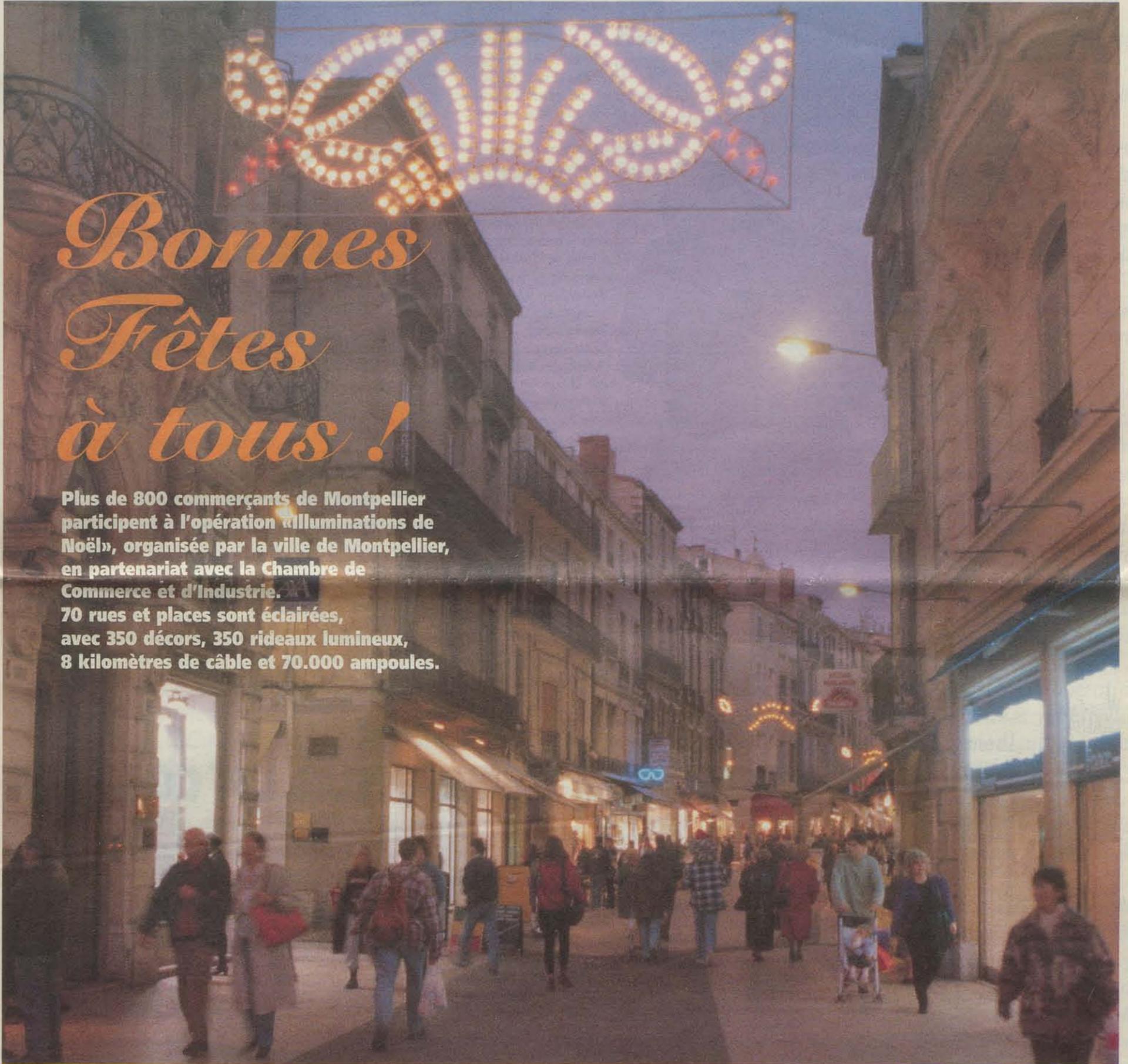
N° 180 - DÉCEMBRE 1994

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Bonnes Fêtes à tous !

Plus de 800 commerçants de Montpellier participent à l'opération «illuminations de Noël», organisée par la ville de Montpellier, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.

70 rues et places sont éclairées, avec 350 décors, 350 rideaux lumineux, 8 kilomètres de câble et 70.000 ampoules.



LE BUDGET 1995 DE LA VILLE EST VOTÉ

Pour la 2e année baisse du taux communal de 0,1 %.

Sur votre feuille d'impôt en septembre 1995, l'augmentation sera donc de 2 %⁽¹⁾ - 0,1 % = 1,9 %, soit moins que l'inflation⁽²⁾.

Montpellier et son district sont parmi les très rares collectivités en France à avoir fait cette baisse deux années consécutives.

(1) décision d'augmentation des bases par le ministre du budget Monsieur SARKOZY

(2) environ 2,2 % en 1994

10-11 DECEMBRE CARRE SAINTE-ANNE

FOIRE AUX SANTONS

Brèves

VACANCES POUR TOUS

Renseignez-vous sur les séjours à la neige prévus pour les vacances de février 95, au départ de Béziers/

Montpellier : ski, surf à Serre Chevalier pour les 13/17 ans. Ski à Superboquère pour les 7/13 ans.

Info : 67.47.30.10

"ESPACE S.P.A."

Un nouvel espace d'accueil et d'information vient d'ouvrir au 23, rue Sainte-Ursule à Montpellier. Produits de soins, de toilette, objets divers également à la vente. Ouvert du lundi au samedi, de 14h30 à 18h00.

Info : 67.63.18.44

WEEK-ENDS DRALHA

La Dralha organise des loisirs pour enfants, et s'attache à découvrir la meilleure formule d'intégration pour des enfants présentant des handicaps différents.

Pour les week-ends organisés à Vissec (30), prochains séjours : - samedi 10 et dimanche 11 décembre ; - samedi 14 et dimanche 15 janvier.

Info : 67.52.14.31

STOMISÉS DE FRANCE

L'Association Ilco-Hérault-Lozère, affiliée à la "Fédération des Stomisés de France", rappelle aux malades qu'elle demeure à leur écoute à tous moments.

A leur sortie d'hôpital, une équipe dévouée et compétente les attend, pour les aider à affronter tous leurs problèmes de réinsertion, psychologiques ou quotidiens.

Info : 11, rue des Jacinthes - Montpellier

Tél : 67.92.12.49

COLLECTION PASSION

Dimanche 18 décembre, Bourse Exposition, Salle du C.R.D.P. Lycée Joffre Montpellier. Timbres Billets Cartes Postales Monnaies Télécartes, de 9h à 18h, organisée par le Cercle Philatélique Numismatique Cartophile de Montpellier. Renseignements : 67.27.61.75 67.75.63.22

LES LUTINS

Le Jardin d'Enfants "Les Lutins" a déménagé. Il est désormais installé au Parc Club du Millénaire, Bâtiment 5.

Info : 67.20.26.00

AGROPOLIS MUSEUM

Ouvert au public depuis le jeudi 29 septembre, Agropolis Museum reçoit un public nombreux de visiteurs et scolaires.

A la demande de Louis Malassis, Président, et pour assurer la sécurité des usagers, un passage piéton a été exécuté en régie municipale, le 10 octobre dernier, après réalisation du surbaissement par la voirie.

L'Association du nouveau Carré Sainte-Anne organise une Foire aux Santons, samedi 10 et dimanche 11 décembre au Carré Sainte-Anne. Une dizaine d'artisans santonniers présenteront divers objets de leur fabrication : santons, figurines, décors, villages...

Les santons, autrement dit «petits saints», n'apparaissent qu'au 18ème siècle. La première crèche présentée par Saint-François d'Assise en 1223 dans la forêt des Abruzzes se compose seulement de l'enfant Jésus, de l'âne, du boeuf et de quelques bergers. Au Moyen-Age, les crèches s'enrichissent avec la représentation de la Sainte-Vierge, de Saint-Joseph, des Anges et des Rois Mages.

Les santons, de tradition plus récente, représentent tous les personnages de la vie quotidienne des villages provençaux, qui apportent à l'Enfant-Dieu leurs présents. Une foule colorée de petits sujets, nés de l'imagination et de l'observation des artisans santonniers qui vous invitent à découvrir leur art en cette veille de Noël. 10-11 décembre, (de 10h à 19h), Carré Sainte-Anne Place du Petit Scel.



L'ESPACE LOGEMENT ETUDIANT FETE SON 20.000ème VISITEUR

Surprise ! Quand Vanessa Polo, jeune étudiante de 21 ans, s'est rendue le 28 octobre à l'Espace Logement Etudiant, elle s'est retrouvée vedette du lieu. Le hasard l'avait désignée comme la 20.000e personne à se rendre dans cet endroit et les divers partenaires de l'opération avaient tenu à marquer l'évènement.

«Je ne m'attendais pas à ça. J'étais venue là sur les conseils d'une camarade de faculté parce que je venais de louer un appartement et que j'étais un peu paniquée par toutes les démarches à faire.» Non seulement Vanessa a pu régler d'un coup tous ses problèmes d'électricité, de téléphone, d'allocations, etc., mais elle est repartie comblée de cadeaux : Une bonne entrée en matière pour cette jeune Nantaise fraîchement débarquée à Montpellier pour y faire des études d'espagnol, attirée dans notre ville par le soleil et la qualité de l'Université. Bienvenue à Montpellier, Vanessa !

JUSQU'AU 8 JANVIER

LA CRECHE DE VENISE SUR LA COMEDIE

Jusqu'au 8 janvier, la Place de la Comédie accueillera sous chapiteau "La crèche de Venise". Une véritable oeuvre d'art accompagnée d'un spectacle qui enthousiasmera les petits et les grands. Dans une Venise recomposée où les époques se chevauchent, une gondole glisse au premier plan dans les eaux

d'un canal, en berçant deux amoureux avant de rejoindre une grande barque où est blottie la Sainte-Famille, guidée par deux anges rameurs. 18 mètres de long, 5 mètres de profondeur, plus de 4 mètres de haut, des plateaux tournants, 250 personnages, 20 automates, des gondoles qui se déplacent dans la lagune, des anges qui s'envolent vers le ciel. Tous les

montpellierains sont conviés à découvrir ce théâtre vénitien, ceux pour qui Noël est avant tout une fête religieuse, comme les autres. Cette opération est organisée avec la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce. Pour les commerçants cette animation de qualité sur la Place de la Comédie est un plus pour les affaires. Le Président de la Chambre de

Commerce, Gérard Borrass affiche d'ailleurs un certain optimisme en cette fin d'année : "on attend une foule de chaland venus de toute la région. La Ville se prépare pour des fêtes de fin d'année paisibles et joyeuses avec des rues illuminées et belles. On sent aujourd'hui que le climat a changé et que le commerce est en train de se réveiller."



PLACE DE LA COMEDIE DE 10H A 20H PRIX D'ENTREE : 25 F TARIF REDUIT : 15 F (ENFANTS DE 2 A 12 ANS, ETUDIANTS, 3EME AGE) POSSIBILITE DE TARIFS DE GROUPE DUREE DU SPECTACLE : 1/2 HEURE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PRIORITE A LA SOLIDARITE, PARTICULIEREMENT EN FAVEUR DES JEUNES

A l'occasion du vote du Budget Primitif 1995 de la Ville de Montpellier, il nous paraît important de faire le point sur les nombreuses actions menées par le C.C.A.S.

En effet, en 1995, priorité budgétaire est donnée à la Solidarité. Alors que la Ville de Montpellier fait, cette année encore, de gros efforts de rigueur budgétaire pour diminuer les frais de fonctionnement, et réussit à diminuer pour la deuxième année consécutive les impôts de 0,1 %, elle augmente la subvention du C.C.A.S. qui passe de 35,8MF en 1994 à 40,6MF en 1995, soit une augmentation de 7 %. Dans le même temps la contribution de Montpellier à la solidarité départementale au travers du contingent d'aide sociale augmente de 4,5 % pour atteindre 93MF.

Le journal «Montpellier Notre Ville» a rappelé au mois de novembre 1994 toutes les mesures prises dans le cadre de la solidarité «urgence sociale».

Ces mesures visent à soulager les problèmes liés à la grande pauvreté et à ses conséquences en période d'hiver. Elles consistent en des aides alimentaires et à la mise en place de structures pour accueillir les sans abri. Ces actions sont menées à bien en partenariat avec les associations caritatives auxquelles il faut rendre hommage pour leur dévouement et leur longue tradition d'écoute et de charité humaine.

La solidarité au C.C.A.S., c'est aussi favoriser au maximum le maintien à domicile des personnes âgées avec les aides-ménagères, la téléalarme, le portage des repas, les soins à domicile. C'est développer l'animation grâce aux clubs de quartiers, et au travail dynamique de l'Age d'Or. Pour les personnes dépendantes, c'est améliorer les projets de vie pour les résidences foyers et construire une nouvelle résidence foyer dans le quartier du Val de Croze.

Le C.C.A.S. apporte son soutien aux personnes handicapées pour faciliter leur insertion sociale et leur mobilité. A cet effet, nous venons d'éditer un guide de l'accessibilité en partenariat avec l'association Handicap et Accessibilité.

Les actions du C.C.A.S. s'adressent aussi aux jeunes. La crise qui dure depuis plusieurs années frappe de plein fouet les jeunes. Ceux-ci sont à la recherche de la dignité d'un emploi stable. Certes, les problèmes d'emploi en économie de marché, sont de la responsabilité des chefs d'entreprises ; ce sont eux qui créent les emplois. L'Etat et la Région peuvent intervenir d'une certaine manière dans ce domaine.

Les Villes, quant à elles, n'ont aucune compétence pour

cela. Montpellier cependant ne peut baisser les bras face au désarroi de la jeunesse.

Le C.C.A.S. a mis en place une série de mesures qui permettent d'aider les jeunes :

- depuis 1990, les jeunes montpelliérains de 18 à 25 ans, en grande difficulté peuvent bénéficier du Fonds d'Aide aux Jeunes. C'est une aide qui favorise l'insertion sociale et professionnelle dans les domaines suivants : logement, transport, formation professionnelle, santé, scolarité ;

- le C.C.A.S. propose des actions logements pour les jeunes, les aide à prospecter dans le parc privé et public, et participe au montage de dossiers pour des aides financières ;

- le C.C.A.S. développe le Contrat d'Action de Prévention dans le cadre du Conseil Communal de Prévention : ces actions sont un soutien aux associations dans les quartiers, qui proposent du soutien scolaire, des actions d'animations et de loisirs. C'est aussi une prévention de proximité comme celle menée à la Paillade, où la Ville et le C.C.A.S. aident le Centre de Loisirs de la Police Nationale. Ce sont aussi des actions de prévention de toxicomanie pour permettre aux jeunes de se désintoxiquer, et d'éviter de tomber dans une délinquance préjudiciable à leur avenir.

Etre solidaire de la jeunesse, c'est aussi l'opération «Carte Été Jeune» qui permet aux jeunes montpelliérains de 15 à 25 ans, pour un coût modique, de pratiquer les activités culturelles ou sportives qu'ils aiment et d'en découvrir d'autres.

La Ville continuera la bourse «Initiative Jeunes» créée depuis 1989 et dont le but est de participer à l'émergence de projets conçus par les jeunes.

La Ville et le C.C.A.S. développeront en 1995 la concertation et le partenariat avec les associations de la ville qui œuvrent à une plus grande solidarité. Du 27 septembre au 27 octobre 1994, se sont tenus les ateliers de concertation sociale et d'évaluation des 80 mesures du plan triennal de solidarité (1993-1996). Ces ateliers étaient ouverts aux associations qui ont participé à l'élaboration des 80 mesures. Ils ont permis de faire un premier bilan et de dégager des propositions pour l'année à venir. Ces mesures seront présentées début décembre aux Montpelliérains.

L'ensemble du Centre Communal d'Action Sociale s'engage avec passion à ce que la solidarité soit une réalité pour toutes les montpelliéraines et tous les montpelliérains.

Bonnes Fêtes à tous.

LE CCAS COMBLE LE DEFICIT DU FINANCEMENT DES SECTIONS DE CURE MEDICALE DES RESIDENCES-FOYERS POUR PERSONNES AGEES

Depuis plusieurs années, les sections de cure médicale des résidences-foyers pour personnes âgées connaissent une évolution sans précédent. En effet, les personnes pouvant vivre plus longtemps chez elles grâce aux services d'aide et de maintien à domicile entrent en foyer à un âge plus avancé. Cela induit de la part des institutions gestionnaires une prise en charge de plus en plus lourde. Aujourd'hui, les crédits accordés par la D.A.S.S. pour le financement de ces cures ne permettent plus de faire

face aux dépenses de personnel paramédical, le CCAS doit une nouvelle fois combler le déficit des cures médicales nécessaire à la santé, au confort et à la sécurité de nos personnes âgées. En 1993, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) avait dû verser une subvention d'équilibre de 980.000F au budget des résidences-foyers. Cette année encore, afin de garantir la qualité et la continuité du service public, le CCAS versera aux établissements une subvention d'équilibre d'un montant global de 1.210MF.



PLAN DE SOLIDARITE MESURE 24

SOUTIEN A DOMICILE DES PERSONNES MALADES DU SIDA

La mesure 24 du plan de solidarité prévoyait l'extension des services d'aide et de soutien à domicile du C.C.A.S., aux personnes malades du sida : portage de repas à domicile et prestations d'aides ménagères. Aujourd'hui, ces deux services sont effectifs grâce aux efforts conjugués et aux engagements financiers de tous les partenaires : C.C.A.S., D.A.S.S., Conseil Général, et associa-

tion Aides LM. Ces services apportent une aide matérielle mais aussi un soutien psychologique par une écoute appropriée. Dans cette optique, une convention a été passée entre le C.C.A.S. et l'association AIDES pour la formation des agents des services. La participation financière des bénéficiaires de l'un et l'autre service est fixée selon un barème dégressif en fonction des ressources.

MARIE-ISABELLE : INTERPRETE EN LANGUE DES SIGNES

Les personnes atteintes d'un handicap sensoriel, en particulier les personnes sourdes éprouvent le plus souvent des difficultés à communiquer avec les autres concitoyens. Pour pallier ce handicap, la Ville de Montpellier a, dès 1983, créé un poste d'interprète en langue des signes. Portrait.

La première langue de Marie-Isabelle Guiraud est la langue des signes. Son père, sa mère, ses grands-parents maternels sont sourds. C'est donc naturellement que, toute petite fille, elle parlait par signes à ses poupées. Aujourd'hui, cette dynamique jeune femme a 28 ans. Depuis 10 ans, elle exerce le métier d'interprète en langue des signes.

Le poste créé en 1983 par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est unique en France. Il n'est pas destiné seulement, comme beaucoup de gens le croient, à faciliter la communication au C.C.A.S. et à la Mairie. Les services rendus par l'interprète en langue des signes sont beaucoup plus larges. Toutes les personnes sourdes du District de Montpellier peuvent gratuitement faire appel à elle pour les aider à accomplir différentes démarches de la vie quotidienne. Marie-Isabelle effectue environ 600 interventions par an. Pour l'essentiel, il s'agit de régler des problèmes administratifs auprès de la Sécurité Sociale, de la Caisse d'Allocations Familiales, etc. Mais les demandes sont souvent variées, parfois insolites : prendre un rendez-vous chez le médecin pour une personne qui n'est pas équipée d'un

minitel-dialogue ; accompagner quelqu'un à un rendez-vous médical ou chez le notaire ; une dame âgée, complètement isolée, qui apporte chaque semaine son courrier pour qu'on lui épéluche ; un jeune homme, cuisinier au chômage, qui vient tous les matins avec les offres d'emploi de l'ANPE pour prendre contact avec les employeurs potentiels ; la traduction des séances de préparation à l'accou-

formation ; cours de code dans des auto-écoles ; assistance à des victimes de viols, d'attentats à la pudeur, etc. Dans le cadre de ses fonctions, Marie-Isabelle est amenée à rencontrer des gens très divers : «c'est un travail très varié, très enrichissant. J'apprends finalement beaucoup de choses en traduisant des informations dans des domaines qui me sont parfois complètement étrangers. Cela me demande souvent un effort important. La langue des signes, ce n'est pas de la traduction mais l'interprétation d'une idée. La plupart des choses que l'on exprime en langue des signes sont des choses concrètes. Tout est en images. Traduire un discours, des idées abstraites suppose au préalable de bien comprendre. Ce n'est pas toujours évident. La langue des signes en outre varie parfois selon les régions, comme les accents. Ce sont des variations mineures qui ne constituent pas vraiment un obstacle».

Ce métier difficile mais passionnant, Marie-Isabelle l'a choisi et elle ne le regrette pas : «j'ai vraiment été élevée dans une culture sourde et je me sens un vrai devoir d'aider les personnes sourdes, ne serait-ce que pour répondre aux vœux de mon grand-père. C'est lui qui a insisté pour m'apprendre la langue des signes, en disant à ma mère : «c'est la première entendant de la famille. Je veux lui apprendre la langue des signes. Plus tard, elle remplira mes papiers !»



GUIDE D'ACCESSIBILITE

POUR UNE VILLE SANS BARRIERE

Le guide d'accessibilité de Montpellier qui vient d'être publié par le C.C.A.S. s'intègre dans le cadre des 80 mesures du plan de solidarité.

«Cap sur la ville», le guide d'accessibilité de Montpellier qui vient d'être édité par la Ville et le C.C.A.S., a été réalisé en partenariat avec l'association «Handicap et Accessibilité» présidée par Claudie Gassin. C'est le fruit d'un travail acharné,

Ce document se veut avant tout pratique. Les lieux répertoriés sont classés en cinq catégories : déplacements (gare, aéroport, parkings...) ; administrations ; lieux de culte ; loisirs ; commerces. Chacun fait l'objet d'une fiche technique détaillée : existence ou non de parking aux normes, réservations ; plan incliné, niveau de la pente ; marches ;

l'échelon européen». Se promener en fauteuil roulant relève parfois du parcours du combattant. Techniciens et élus de la Ville de Montpellier sont conscients des obstacles que peuvent rencontrer les personnes en fauteuil ou dont la mobilité est très réduite. Ils ont donc entrepris un long travail pour aplanir les multiples difficultés et éliminer toutes les bar-

rières. Ce document se veut avant tout pratique. Les lieux répertoriés sont classés en cinq catégories : déplacements (gare, aéroport, parkings...) ; administrations ; lieux de culte ; loisirs ; commerces. Chacun fait l'objet d'une fiche technique détaillée : existence ou non de parking aux normes, réservations ; plan incliné, niveau de la pente ; marches ; l'échelon européen». Se promener en fauteuil roulant relève parfois du parcours du combattant. Techniciens et élus de la Ville de Montpellier sont conscients des obstacles que peuvent rencontrer les personnes en fauteuil ou dont la mobilité est très réduite. Ils ont donc entrepris un long travail pour aplanir les multiples difficultés et éliminer toutes les bar-



Le guide est distribué gratuitement sur présentation de la carte d'invalidité assortie de la mention «station debout pénible». Il est disponible :
 • au C.C.A.S.
 • à la mairie
 • à la gare
 • à l'office de tourisme
 • à l'aéroport
 • à la CRAM

de longue haleine. Plus de quatre ans ont été nécessaires pour dresser l'état des lieux de quelques 200 administrations et équipements ouverts au public, figurant dans le guide. Outre «Handicap et Accessibilité», plusieurs associations ont participé à ce recensement, en particulier : le GIHP, l'association des Paralysés de France, l'association Handisport, etc. L'équipe du service des relations avec les personnes handicapées dirigé au C.C.A.S. par Vincent Michel a piloté le travail.

ascenseur ; portes automatiques, battantes, à tirer ou à pousser, etc. wc aux normes... Un plan joint au guide permet de repérer l'emplacement des lieux recensés, et des cheminements. «Cap sur la Ville», est un nouveau maillon dans la chaîne déjà longue de actions entreprises en faveur des personnes handicapées et qui ont valu à Montpellier le titre de «Ville pilote à

rières qui s'opposent au cheminement des personnes handicapées. C'est dans ce cadre que la Ville a recruté un architecte, lui-même en fauteuil roulant, qui examine tous les permis de construire concernant les immeubles accueillant du public, et veille à ce que les règlements en matière d'accessibilité soient respectés. Pour les équipements existants, la mise aux normes d'accessibilité repré-

«Détermination : parce qu'il faut savoir prendre des mesures concrètes dans des domaines aussi différents que l'accessibilité, le transport, le logement ou l'emploi. Patience : parce qu'il faut savoir convaincre ceux qui ne connaissent pas ou qui ne veulent pas connaître le monde du handicap. Cette action sur les mentalités demande du temps ; on ne change pas les mentalités par simple arrêté municipal». Le guide d'accessibilité est un pas de plus dans ce processus auquel tous les montpelliérains sont invités à participer.



ENTRETIEN AVEC CLAUDIE GASSIN, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION «HANDICAP ET ACCESSIBILITE».

Pour qui ce guide ? Pour tous les montpelliérains en fauteuil roulant ou à mobilité très réduite, que leur handicap soit permanent ou provisoire. Pour les nouveaux montpelliérains handicapés qui arrivent sur la ville et pour les personnes de passage dans notre ville.

Quel objectif ? Au départ, faire un guide de poche très pratique, pour les utilisateurs. Leur permettre de se déplacer facilement en ville en leur signalant les lieux aux normes mais aussi les difficultés.

Quelle démarche avez-vous suivie ? Chaque lieu a été visité au moins une fois par une personne en fauteuil roulant manuel accompagnée d'une personne valide. Mais l'accessibilité est une notion personnelle. Tel cheminement peut paraître roulant à un paraplégique mais impraticable à un tétraplégique. Nous nous sommes appuyés sur les normes officielles qui ont été nos références prioritaires. Mais nous ne nous en sommes pas tenus à ces normes. Nous avons préféré décrire, pour certains lieux, les difficultés existantes en donnant des conseils pour éventuellement les contourner.

Attendez-vous maintenant des retours après la diffusion du guide ? Nous attendons deux types de retour. De la part des utilisateurs du guide. Nous leur demandons de nous faire savoir s'il y a des erreurs, des oublis, des précisions à apporter. Nous attendons un retour également des responsables des lieux. Au départ, nous avons fait le guide pour les utilisateurs mais en avançant dans notre travail, nous nous sommes aperçus que nous faisons un véritable état des lieux qui pouvait servir de base pour les responsables, les constructeurs pour repérer les améliorations à apporter en matière d'accessibilité à tel ou tel lieu.

Le guide sera-t-il remis à jour ? Certainement parce que les choses évoluent vite et que nous tiendrons compte des remarques des utilisateurs, et des améliorations apportées par les travaux en cours ou à venir. De plus, ce guide évoluera. Nous pensons le compléter notamment par des informations sur les domaines universitaire, hospitalier et de l'hébergement.



Jusqu'au 25 décembre, la Galerie Saint-Ravy, accueille une exposition organisée conjointement par la Ville de Montpellier et EDF-GDF Services : «L'Ecusson, coeur de Lumière». L'occasion de rappeler l'importance des travaux réalisés depuis de nombreuses années dans notre ville, pour la dissimulation des réseaux électriques et l'embellissement du coeur de ville.

DISSIMULATION DES FILS ELECTRIQUES

Le 17 novembre dernier, lors de l'inauguration de l'exposition «L'Ecusson Coeur de Lumière», la pose de la dernière console électrique, mettait fin au programme de dissimulation des réseaux entamée en 1982. Plus de 12 millions de francs de travaux ont permis de débarrasser le coeur de ville de ces fils électriques en «toile d'araignée» qui s'étraient d'un immeuble à l'autre, défigurant les rues de l'Ecusson et pouvant occasionner certains problèmes mécaniques ou détériorations de façades.

Les travaux importants réalisés dans le secteur sauvegardé, ont été effectués soit avec un financement local, soit avec une aide des «Dotations Spéciales des Sites». La Ville apportait un fonds de concours de 50 % sur le montant des travaux à EDF. Les opérations passées ont porté d'abord sur les rues piétonnières à caractère commercial, situées au sud de l'Ecusson, puis sur le quart Nord-Est et Nord-Ouest, avant de s'achever aujourd'hui par la dépose de la dernière console, rue de l'Aiguillerie.

L'objectif de cette opération de dissimulation était avant tout d'ordre purement esthétique. Aux consoles en ferraille, scellées dans les bâtiments, EDF a substitué de nouveaux réseaux torsadés, isolés, posés en façade - sous les corniches ou les balcons - de manière à préserver une discrétion maximale. Dans les autres cas, en particulier aux traversées de rues et au droit des monuments dont l'architecture ne supporte pas la présence de câbles sur les façades, il a été procédé à la mise en place de

câbles souterrains. Parallèlement, EDF a développé plusieurs dispositifs annexes, pour garantir aux abonnés une qualité de service accrue. Le transformateur sur remorque «Tapir», permet à la société de réaliser ses interventions sur ligne sans coupure, la moitié des incidents provenant désormais d'incidents techniques extérieurs aux services (25 arrachages de câbles moyenne tension par an). En 1993, EDF a procédé également à la mise en service du poste «Peyrou», de 220.000 volts, prenant le relais des trois postes sources installés en périphérie. EDF poursuit

aujourd'hui les négociations, pour étendre à l'ensemble de la ville, les travaux de dissimulation achevés dans l'Ecusson.



DISSIMULATION DES RESEAUX ELECTRIQUES FINANCEMENT VILLE

1978 : 360.000 F	1989 : 530.000 F
1979 : 300.000 F	1991 : 352.000 F
1982 : 380.000 F	1992 : 670.000 F
1983 : 506.000 F	1993 : 850.000 F
1984 : 350.000 F	1994 : 516.000 F
1987 : 568.000 F	
1988 : 617.000 F	
TOTAL : 5.999.000 F	

800 consoles électriques ont été déposées au cours des dix dernières années, ce qui correspondait à 20 kilomètres de réseau nu. En remplacement, 50 kilomètres de réseau «discret» sont aujourd'hui en place sur la ville.

CHAPELLE DES PENITENTS RUE JACQUES COEUR



Avant 1977

RUE DE L'UNIVERSITE



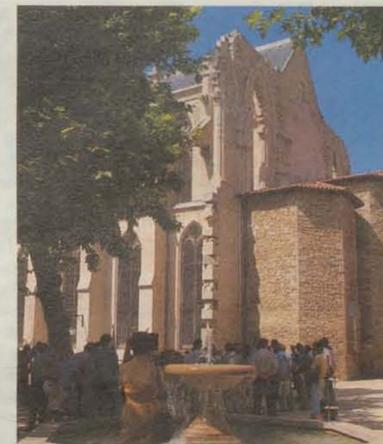
Avant 1993

RENOVATION DES FACADES

Depuis 10 ans, monuments, églises, hôtels particuliers ont retrouvé leur éclat grâce au programme de sauvegarde entrepris dans l'Ecusson. L'aspect esthétique des immeubles étant grandement amélioré par la dépose des consoles électriques engagée par EDF, la Ville en a profité pour inciter les propriétaires à effectuer le ravalement de leurs façades en subventionnant une partie de leurs travaux.

Parallèlement, la Ville a créé une dynamique en restaurant 45 monuments historiques dans le coeur de ville. Un circuit organisé cet été a permis au public de prendre connaissance, sur chaque site, de la nature des travaux, leur coût, et l'intérêt du patrimoine ainsi réhabilité.

Ces actions conjointes ont donc permis à l'Ecusson de retrouver sa splendeur architecturale. Ces travaux d'embellissement complétés par une politique de piétonnisation des rues anciennes et par un nettoyage systématique, ont renforcé l'attractivité du Centre-Ville et redonné un nouveau souffle aux activités commerciales qui s'y développent.



ILLUMINATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine et pour répondre aux préoccupations de la Ville de Montpellier en matière d'éclairage, EDF a fait procéder à une étude de faisabilité d'illumination des principaux sites.

Un essai d'illumination a été réalisé le 11 décembre 1987 sur la façade de l'Opéra Comédie par les services spécialisés d'EDF à la demande de la Ville.

Illuminer le patrimoine historique, c'est redonner vie à la flamme éteinte ; c'est aussi une manière de faire découvrir au public, un monument qu'il ne songe pas à regarder naturelle-

ment, parce qu'il se perd au milieu des autres constructions.

Pour mettre en valeur l'architecture et les points de détails, on dispose actuellement des lampes à incandescence de forte puissance, des lampes à décharge, au mercure, au sodium en haute ou basse pression et des lampes halogènes, qui permettent maintenant de moduler les éclairages à envisager en utilisant pour un même monument plusieurs types de lumière. Chaque bâtiment à illuminer, fait ainsi l'objet d'une étude particulière en fonction de son volume, sa couleur, son architecture, son environnement... Des façades

sombres, seront généralement mises en lumière par un éclairage au sodium haute pression, afin de donner une teinte légèrement jaune se rapprochant de leur teinte initiale. Les façades claires, appelleront plutôt un éclairage incandescent de type halogène, en recherchant par ailleurs une homogénéité sur les bâtiments. Il ne peut donc y avoir aucune norme pour l'éclairage des monuments, mais une réflexion d'ensemble qui allie technique, esthétique et histoire. C'est à ce niveau que la collaboration entre les services techniques de la Mairie et EDF s'est avérée la plus fructueuse.



EXPOSITION GALERIE SAINT-RAVY

Organisée du 17 novembre au 25 décembre, l'exposition «L'Ecusson, Coeur de Lumière», permet en 24 panneaux de présenter les grandes dates de l'histoire de l'électricité, au plan national et local. Textes explicatifs, photos, objets d'époque, complètent cette exposition ouverte gratuitement au public, tous les jours, de 11h à 19h (sauf dimanche et lundi), à la Salle Saint Ravy.

LES GRANDES DATES DE L'ÉLECTRICITÉ À MONTPELLIER

- 14 juillet 1888 : Premiers essais de l'électricité à Montpellier, rue Maguelone et rue de la République

- 1er octobre 1888 : Le début de l'électrification à Montpellier, passe par le nouveau théâtre (l'ancien, éclairé au gaz, avait brûlé)

- 7 mars 1894 : Le Conseil Municipal décide d'éclairer la Place de la Comédie par 6 lampes à arc.



- 1896 : du 22 avril au 29 novembre, le cinématographe Lumière s'installe passage Injalbert, Place de la Comédie, à l'occasion de l'Exposition Générale et Nationale de Montpellier

- 1897 : ouverture des deux premières lignes du Tramway électrique

- 1934 : l'éclairage de Montpellier devient complètement électrique après la dépose des derniers éclairages à gaz

- 1966 : au mois de juin sont organisées les journées Internationales de la lumière, organisées par l'Association Française de l'Éclairage. Illuminations des bassins de la promenade du Peyrou

- 1982 : partenariat ville/EDF pour la dissimulation des réseaux électriques

- 1994 : dépose de la dernière console électrique dans l'Ecusson. Exposition «Coeur de Lumière».

- Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
- Informations de M. le Maire.
- Questions d'actualité municipale. M. Jamet à M. le Maire ; Mme D'Abunto à M. le Maire.
- Débat d'orientation budgétaire pour 1995.
- Voeu pour la reconstruction de l'Hôtel de Police 22, avenue Georges Clémenceau. (cf encadré).
- Voeu du Conseil Municipal pour un commissariat de police dans le quartier de la Paillade (cf encadré).
- Voeu pour le soutien aux anciens combattants d'Afrique du Nord (cf encadré).
- Vente à l'OPAC des ensembles immobiliers situés 26,28 et une partie du 22 Plan de l'Olivier, et 6 rue de la Verrerie Basse.
- Cession gratuite de terrains pour la mise à l'alignement de la rue des Eglantiers (M. Mme Albert) et rue Isidore Girard (copropriété "Le lauréat").
- Mise à disposition d'un centre de distribution pour le câblage de la ville, rue Louise Michel. Modificatif à la délibération du 18 novembre 93.
- Cession à l'OPAC du bâtiment préfabriqué utilisé par la Maison pour Tous Georges Brassens et devenu trop petit.
- Modification du programme d'aménagement d'ensemble "Le Mas de Belvezet.
- Agrément de la candidature de la SCI Antinea pour la réalisation de la

- 3ème tranche de l'opération "Le Parmasse" à Antigone.
15. Approbation de la charte de l'Environnement de Montpellier.
16. Adhésion de la Ville de Montpellier à l'Association des Maires pour l'Environnement, "Les Eco-Maires".
17. Adhésion de la Ville de Montpellier au Centre de Documentation Occitane (CIDO).
18. Mise en place d'une convention relative à l'exercice de la pêche et à la gestion piscicole entre la Ville, l'Association "Les Chevaliers de la Gaule", et la Fédération Départementale des associations agréées de pêche de l'Hérault.
19. Appel d'offres ouvert pour des travaux d'installation d'arrosage automatique dans divers espaces verts de la ville.
20. Attribution de subventions à des clubs sportifs. (montant total : 95.000F).
21. Demande de subventions auprès de la Direction des Affaires Culturelles pour le financement d'acquisitions de documents patrimoniaux.
22. Travaux de restauration du bâtiment Fabre : nature des travaux, composition du jury, appel d'offres et demandes de subventions.
23. Dénomination de la nouvelle médiathèque située dans le quartier de la Paillade : médiathèque Jean-Jacques Rousseau.
24. Exposition "Les peintres du Languedoc" au Pavillon du Musée Fabre du 25 novembre au 22 janvier 95.
25. Attribution d'une subvention de

- 20.000F à la Compagnie "Faux Magnifico" pour le Festival de Comedia dell'Arte qui a eu lieu cet été au Jardin de Pétrarque.
26. Dénomination de la nouvelle maison de quartier de la Pompignane : "Pierre Azema". Dénomination de la Maison pour Tous qui sera construite en 1995 pour les quartiers Saint-François, rue de la Méditerranée et Antigone ; "Voltaire".
27. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du SIDA et des MST, installation de distributeurs automatiques de préservatifs, en liaison avec la Chambre syndicale des pharmaciens de l'Hérault.
28. Réalisation d'une voie nouvelle permettant d'aligner le boulevard de Strasbourg et l'avenue du Comté de Melgueil. Appel d'offres ouvert pour les travaux de voirie.
29. Affectation de diverses subventions.
30. Approbation du principe de la participation de la Ville pour le financement de grilles de protection des vitraux de l'Eglise de Saint-Esprit.
31. Avenant n°5 à la convention Ville SOGEA du 14 août 1994 pour le parc de stationnement de la Comédie.
32. Désignation de M. Claude Mascon comme représentant de la Ville de Montpellier à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.
33. Affichage sauvage. Tarification de l'enlèvement d'office : 580F pour le déplacement ; 290F pour l'enlèvement.
34. Rue des Bouisses n°690.

- Rétrocession gratuite d'un délaissé de voirie à M. Ventalon.
35. Avenant au marché COFRETH n°505 et 564.
- 36-42. Dénomination de voies dans divers quartiers de la ville :
- Montpellier Centre : passage du Lez ; rue des Volubilis ; avenue des Droits de l'Homme ;
- Quartier Les Cévennes : avenue Léon Joubaux ;
- Quartier Croix d'Argent : allée du Temple du Ciel ; rue du Palais d'Eté ; rond-point du Mas d'Astre ;
- Quartier Hôpitaux-Facultés : chemin de Campredon ;
- Quartier Millénaire : passerelle du Moulin de l'Évêque ; rue Thétis ; rue Galatée ; rue Alcione ; rue Calyce ; impasse des Jardins de la Lironde ; rue Pierre Laplace ; avenue du Duché d'Uzes, rue de Phobos, cour Orphée, cour Hermès, passage Vulcaïn ;
- Quartier Près d'Arènes : avenue du Pirée ; place Louis et Marie Tregaro ; boulevard de Strasbourg ; rue de la Restanque.
43. Signalisation horizontale : appel d'offres ouvert pour travaux neufs et d'entretien.
44. Travaux de voirie : lancement d'un appel d'offres ouvert pour un marché à bons de commande.

45. Subvention aux associations qui participent à l'animation et au soutien scolaire.
46. Subvention à des associations pour l'organisation de classes de découvertes.
47. Subvention à l'association "Festival International Cinéma Méditerranéen Montpellier" pour l'organisation du 2ème festival de Cinéma Jeune Public.
48. Construction de l'école primaire Blaise Pascal. Contrat architecte tranche conditionnelle. Appel d'offres.
49. Désignation de M. Berland comme représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Etablissement du groupe scolaire Joseph Delteil.
50. Participation de la Ville aux dépenses de fonctionnement des collèges pour l'exercice 94.
51. Programme quinquennal de l'Etat en faveur de la sécurité dans les écoles. Demande de subventions.
52. Marchés de denrées alimentaires pour 1995 pour les restaurants scolaires. Appel public à la concurrence.
53. Réhabilitation des halles Castellane. Demande de subvention.
54. Création d'un marché de plein air à l'intersection de l'avenue du Professeur Grasset et de l'avenue d'Adhémar.
55. Fermeture exceptionnelle du marché à la brocante et aux puces de l'Espace Mosson les dimanches 25 décembre 1994 et 1er janvier 1995.
56. Appel à candidature pour la convention d'exploitation du petit train du Zoo de Lunaret.

VOEU POUR LA RECONSTRUCTION DE L'HOTEL DE POLICE 22 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU

En raison de la grande misère de la police montpelliéraine, la Municipalité de Montpellier avait, à plusieurs reprises, alerté le Ministère de l'Intérieur sur la nécessité de reconstruire dans les plus brefs délais le Commissariat Central. Après maintes pétitions, courriers, voeux en Conseil Municipal, le Ministre de l'Intérieur, M. Joxe, donnait le feu vert pour la reconstruction du nouvel Hôtel de Police, avenue Georges Clémenceau, en 1990. Toutes les facilités ont alors été données au Ministère de l'Intérieur par la Municipalité, avec l'aide de l'Hôpital, pour permettre l'installation provisoire du commissariat dans les locaux de la maternité, avenue du Professeur Grasset. Le déménagement a eu lieu début 1992. Or, deux ans plus tard, les autorisations de programme obtenues dans le cadre du Plan de Relance n'ont permis d'engager que les études et le foncier. Aujourd'hui, on en est encore au stade des études complémentaires, et la démolition de l'ancien commissariat n'est que partielle. A cette date, les travaux de reconstruction ne sont toujours pas notifiés par le Ministère de l'Intérieur. On envisage au mieux une fin de ce chantier pour la fin de ce siècle. Il est inadmissible que le Ministère de l'Intérieur mette autant de temps pour offrir à nos policiers des conditions de travail correctes leur permettant d'effectuer leur mission de service public. Alors que les effectifs continuent à stagner, que les postes accordés se limitent à remplacer les départs à la retraite, les travaux de reconstruction du Commissariat Central ne sont toujours pas financés dans le cadre du budget de l'Etat. Les élus de la Ville de Montpellier demandent instamment au

Ministère de l'Intérieur de faire accélérer les procédures et dotations budgétaires pour une reconstruction rapide de l'Hôtel de Police avenue Georges Clémenceau, dans le cadre du budget primitif 95 de l'Etat.

VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR UN COMMISSARIAT DE POLICE DANS LE QUARTIER DE LA PAILLADE

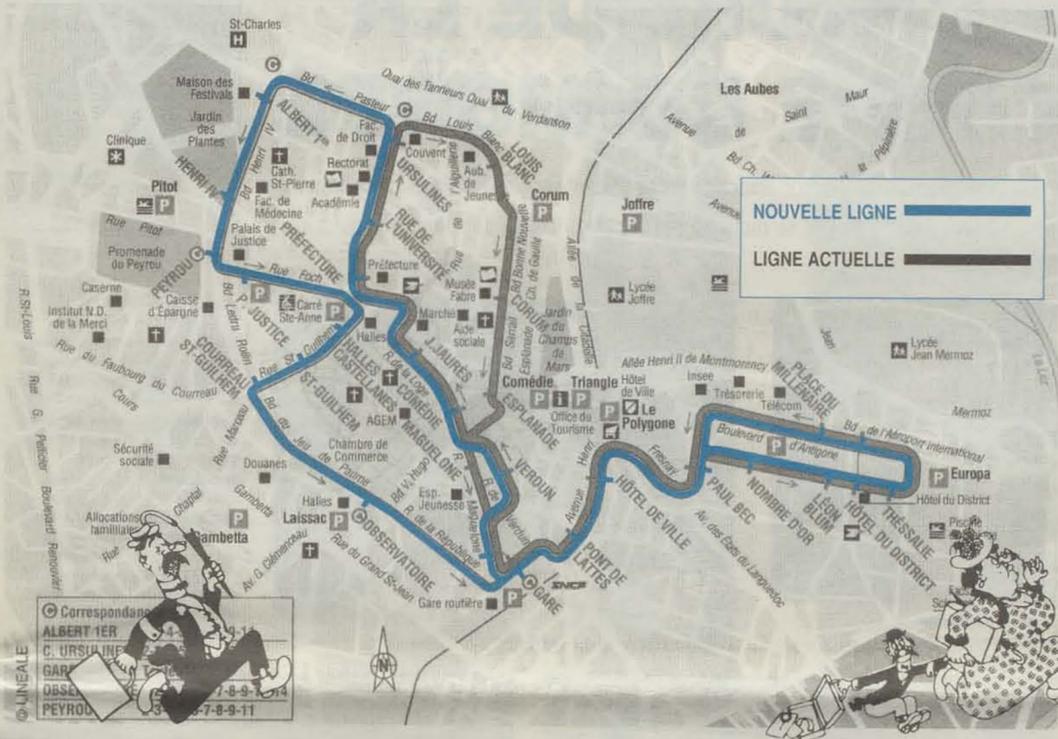
A plusieurs reprises, la Municipalité de Montpellier a alerté avec beaucoup d'insistance le Ministère de l'Intérieur sur la dégradation de la sécurité dans notre ville. Un seul Ministre jusqu'à ce jour, M. QUILES, a alloué 85 policiers supplémentaires de Police d'Etat pour la ville de Montpellier. Or, depuis deux ans, aucun effectif de Police d'Etat supplémentaire n'a été ajouté par le nouveau Ministre de l'Intérieur. Prochainement, va être inauguré à la Paillade le nouveau Commissariat, à la place de l'ancien Bureau de Poste situé 500, Grand Mail. Cet équipement qui est de la compétence de l'Etat a été, malgré tout, pour répondre à l'intérêt général, financé par la Ville de Montpellier à hauteur de 520.000 francs. Malgré cet effort financier effectué par la Ville de Montpellier, l'Etat, à notre connaissance, n'a pris aucune décision pour augmenter les effectifs dans ce nouveau commissariat. En effet, on ne compte que 7 policiers (2 inspecteurs et 5 policiers en tenue) pour un quartier de 25.000 habitants. D'autre part, il est envisagé d'ouvrir ce commissariat aux heures habituelles : 8h00-18h00. Devant la dégradation de la sécurité à la Paillade, entraînant une profonde inquiétude des habitants, des associations de quartier, des commerçants, nous exigeons l'affectation de 40 policiers pour

ce quartier dans le commissariat, pour qu'il soit ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Enfin, nous rappelons à M. le Ministre de l'Intérieur que nous demandons cinq autres commissariats pour permettre un véritable flottage de nos quartiers :
1 - Facultés, Aiguelongue, Plan des Quatre Seigneurs ;
2 - Gély-Figuerolles, Chamberte, Estanove, La Martelle, Montpellier-Village, Val de Croze ;
3 - Saint-Martin, Aiguerelles, la Rauze, Cité Mion, Avenue de Palavas, Les Aubes, La Pompignane ;
4 - Celleneuve, le Petit Bard, Pergola, Cévennes, Saint-Clément ;
5 - Lemasson, Mas Drevon, Pedro de Luna, Croix d'Argent.

VOEU POUR LE SOUTIEN AUX ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Depuis de nombreuses années, les associations d'anciens combattants se mobilisent pour obtenir l'égalité des droits des anciens combattants des autres générations du feu et l'actualisation de la loi de 1973 sur les retraites. Les anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (1952-1962) doivent pouvoir obtenir une anticipation du départ à la retraite, à compter de 55 ans pour les chômeurs en fin de droits et les pensionnés à 60 % et plus et, pour tous, avant 60 ans, en fonction du temps de service en Afrique du Nord. Les élus du Conseil Municipal de la Ville de Montpellier demandent aux Parlementaires que les propositions de lois, déposées après le rejet du projet de loi gouvernemental, avec des textes et dispositions répondant aux aspirations des anciens combattants, soient votées à la session d'automne du Parlement.

LA DEUXIEME LIGNE PETIBUS EST OUVERTE



PETIBUS PLÉBIS - CITÉ PAR LES MONTELLIÉRAINS

Avec plus de 70 % de taux de satisfaction exprimé lors de la récente consultation des montpelliérains, Petibus fait aujourd'hui partie intégrante de l'environnement urbain du centre ville. Silencieux, non polluant, peu encombrant, il permet de transporter 22 personnes dont 11 assises. Ce sont donc près de 3.000 montpelliérains qui, chaque jour, l'utilisent, pour faire leurs courses, se rendre à la Faculté, au travail, visiter le coeur de ville... Parmi les motifs de déplacement, le motif "courses" vient en tête avec 43 %, suivi par les déplacements pour travail ou études, 30 %.



PETIBUS CONTRE LA POLLUTION

Petibus fonctionne au gaz GPL. Economique, silencieux et non polluant, il est équipé d'un pot catalytique qui lui permet de se situer bien en deça des normes anti-pollution les plus sévères. Il s'intègre complètement au coeur de ville sans occasionner des nuisances sur l'environnement et sur la qualité de la vie. Son plancher bas lui permet de garantir une facilité d'accès maximale aux arrêts.

FAIRE SIGNE AU CONDUCTEUR

Pour prendre Petibus, faites signe au conducteur à hauteur des arrêts, ils sont facultatifs. Petibus ne s'arrête que si vous le lui demandez. Pour descendre, avertissez le chauffeur en appuyant sur le bouton de demande d'arrêt. Une lumière rouge s'allume à l'avant du véhicule, votre demande est prise en compte. N'oubliez pas que votre ticket Petibus est valable 1 heure à partir de sa validation. Vous pouvez donc descendre en cour de route et le reprendre un peu plus tard jusqu'à votre destination. Le circuit en boucle permet à Petibus d'autoriser le passager à effectuer un aller-retour avec le même ticket. Une possibilité irréalizable sur les autres lignes SMTU.

UN DISTRIBUTEUR DE TICKET AUTOMATIQUE

Petibus est le premier transport en commun de France à mettre en service un distributeur automatique de ticket à l'intérieur de ses véhicules. Sur toutes les autres lignes SMTU, l'utilisateur peut en effet se procurer auprès

du conducteur un ticket à l'unité. Pour les carnets de 10 voyages, le passager devait se rendre jusque là dans les agences ou les points de vente agréés. Si vous êtes en correspondance ou si vous disposez d'une carte de transport SMTU, (tick 7, carte mensuelle, carte ZAP, carte d'Or), introduisez votre titre de transport dans le valideur qui se trouve à l'intérieur du Petibus (à côté du conducteur). Un bip signale que votre passage est bien enregistré. Le voyage continue ! Et pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez jamais à vous adresser au chauffeur qui se tient à votre disposition.

LES TARIFS SMTU

Petibus poursuit avec la SMTU son effort de tarification sociale. Le ticket acheté au distributeur à l'intérieur du véhicule vous reviendra à 6F, contre 6,20F à payer au conducteur. N'oubliez pas les différentes formules de voyage.
- Tick7 : vous offre un "Pass" de 7 jours, valable sur toutes les lignes et décompté à partir de la première oblitération.
- L'abonnement mensuel, valable pour les étudiants ou les salariés est fixé à 185F.
- Le coupon ZAP, réservé aux moins de 18 ans permet des déplacements mensuels pour 140F.
- Le carnet de 10 tickets : 46F.
INFO : 67.22.87.87.

Brèves

"10 MILLIONS D'ETOILES"

Le samedi 17 décembre, de 10h à 20h, les bénévoles du Secours Catholique invitent les passants à aider le financement des projets locaux et internationaux de solidarité envers les enfants et les jeunes défavorisés, grâce à l'opération "10 Millions d'Etoiles". Parallèlement à la diffusion des bougies, sur les places du coeur de ville, des animations musicales et visuelles seront proposées sur le parvis de l'Opéra-Comédie, avec la réalisation d'un décor monumental éphémère, sur le thème de l'Année Internationale de la Famille, par l'Ecole d'Art Bessil. Info : 67.64.33.11, Sylvie Tahri

MERCIS

Bernard Redon, Président du Foyer de premier accueil "l'Avitarelle", à Georges Frèche : "...Nous nous réjouissons mon épouse et moi-même de l'honneur que vous nous faites de bénéficier du mécénat de la Société Gras-Savoie. Nous en sommes d'autant plus ravis que le chèque qui nous sera remis pour l'Avitarelle aura pour fondement une manifestation culturelle de grande qualité et qu'il apportera un mieux-être aux SDF dont les préoccupations sont bien éloignées de la Culture."

BEGAIEMENT

Une campagne nationale d'information est lancée sur le thème «parler du bégaïement... et oser dire», avec deux actions principales : ouverture d'un service téléphonique 36.15 BEG et diffusion d'une pré-vention-bégaïement destinée aux orthophonistes et phoniatres, mais aussi pour les particuliers. Contact ACFFPB Tél : 39.79.07.11

CRÈCHE LA COCCINELLE

Installée au 194, avenue de Lodève, la crèche associative La Coccinelle reçoit les enfants de 1 mois à 3 ans. Info : 67.03.06.32

PARKINSON SOLEIL

Accueil, information, soutien. L'Association Parkinson Soleil propose aussi aux malades de nombreuses activités : service ergothérapie, atelier de vannerie, de peinture sur soie, peinture sur verre et fabrication de poupées. Tél : 67.64.12.01

ENSEIGNEMENT GRATUIT POUR LES ENFANTS MALADES

L'accident ou la maladie peuvent sérieusement perturber la scolarité d'un enfant. L'Association APEMA, composée d'enseignants bénévoles les accompagne dans leurs études. Tél : 67.47.49.96

FOOTBALL - MUNDIAL 98

MONTPELLIER À L'HEURE DE LA COUPE DU MONDE

Dans le cadre de la tournée française du président de la FIFA, Joao Havelange, Montpellier, vient de se mettre à l'heure de la Coupe du Monde 1998.



Joao Havelange, président de la FIFA.



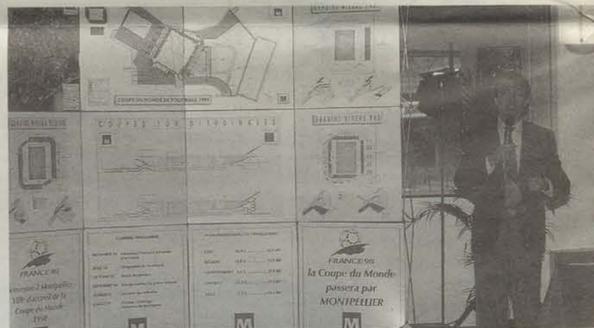
Visite au stade de la Mosson. La Coupe du Monde 98 sera un événement médiatique sans précédent : 36 milliards de téléspectateurs, 700 journalistes, une fête du football et du sport pendant plus de trois semaines. Enfin, une accélération de la vie économique liée au tourisme et au commerce. Un projet de plus de 100MF qui permettra de sauvegarder quelque 400 emplois dans le secteur du bâtiment.



L'enthousiasme de la jeunesse a beaucoup touché Joao Havelange, lors de sa réception en mairie. Il a tenu à le souligner en précisant que la grande famille du foot, représentait, selon son recensement, près de 200 millions de personnes. "Il est heureux qu'un stade aux dimensions de celui de la Mosson soit toujours à la disposition de cette jeunesse..."



Michel Platini, co-président du CFO, a admiré le stade de la Mosson : "C'est un beau stade à l'anglaise et quand la quatrième tribune sera achevée, il sera magnifique"



La présentation du futur stade par Christian Bénézis, Adjoint aux Sports. 35.500 places assises, des aires de stationnement étudiées, une sécurité accrue, des locaux spécifiques un matériel technique de pointe, pour un coût de 108 millions de francs.



Joao Havelange et Claude Cougnenc, Secrétaire Général de la Ville de Montpellier, Secrétaire de la Conférence des Villes organisatrices de la Coupe du Monde de football.

WLES RENDEZ-VOUS

Le calendrier de la Coupe du Monde sera fixé par la FIFA fin 94/début 95. Selon la date fixée pour la Finale (deux solutions : 12 ou 14 juillet 1998), le début des rencontres devrait se faire entre le 10 et le 13 juin 1998.

MUSIQUE

CONCERT DE NOËL

Ensemble Vocal Russe
Dimanche 25 décembre à 17h
Cathédrale de Maguelone par l'Association Temps Forts Méditerranée
Rens : 67.47.17.84

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONTPELLIER L.R.

«Choeurs de l'Enclos» - «Chorégiens»
Part - Caplet - Suppe
Direction : J. Pillement
Jeudi 8 décembre à 20h30
Opéra Berlioz
Tél : 67.61.67.21

CONCERTS AMADEUS

Michel Beroff, piano (Mahler - Bartok)
4 décembre à 10h45
Salle Pasteur

QUINTETTES DE MOZART

Guennadi Freidine, violon alto
18 décembre à 10h45
Salle Pasteur
Tél : 67.61.66.16
VIVALDI
ECM2
Les jeudis de Celleneuve
Maison pour Tous Marie Curie
15 décembre à 21h

MUSIQUES À 17 HEURES

Récital de I. Cals & Ferrazzi
Salle Molière
samedi 17 décembre à 17h

NOËLS DE TOUS LES PAYS

Concert d'orgue
Cathédrale Saint-Pierre
samedi 17 décembre à

18h15 entrée libre

CONCERT DE NOËL

Chorale Urbain V
Cathédrale Saint-Pierre
dimanche 18 décembre à 17h

BEETHOVEN - MOZART

Octuor de France
concert de solidarité pour les sans-abris
Opéra-Comédie
lundi 19 décembre à 20h

RÈVES D'AMOUR ET DANSES DE L'EUROPE

Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R.
Dir : David Robertson
Opéra Berlioz
Dimanche 1er janvier à 12h

MUSIQUES RUSSES

Salle Molière
vendredi 6 janvier à 20h30

THEATRE / DANSE

HISTOIRE DE RIEN
Chorégraphie de Anne-Marie Porras
Théâtre Jean Vilar
jeudi 8 décembre à 21h

LE SAUT DE L'ANGE

de Dominique Bagouet
Ballet Atlantique - Régine Chopinot
Opéra-Berlioz
Corum
samedi 10 décembre à 20h30

LE CLAN DES VEUVES

de Ginette Beauvais-Garcin
Le Zénith

jeudi 15 décembre à 20h30

ALCESTE

d'Euripide
Mise en scène : J. Nichet
Salle Pasteur
Corum
du 7 au 13 janvier

«LE ROI ET L'OISEAU»

par la Cie Mot pour Mot
Diagonale Paillade
du 13 au 18 décembre
Théâtre Jean Vilar
Tél : 67.40.41.39

OPERA

LA VEUVE JOYEUSE

F. Lehár
Opéra Comédie
20, 21, 23, 24 décembre à 20h
18 décembre à 15h

SPECTACLE

WILLIAM SELLER

Le Zénith
mardi 6 décembre à 20h30

JAMIROQUAI

Le Zénith
jeudi 8 décembre - 11 décembre à 20h30

LA NUIT DU BLUES

Le Zénith
vendredi 9 décembre à 20h30

ELIE KAKOU

Le Zénith
vendredi 16 décembre à 20h30

LA NUIT DU GROOVE

Salle Victoire 2
samedi 17 décembre à 21h

EXPO-CONFÉRENCES

Du romantisme au néo-classique
Cycle «Un

siècle de danse»

Conférence projection par G. Vincent
Centre Rabelais
mercredi 7 décembre à 18h30

LECTURE RENCONTRE AVEC L'ÉCRIVAIN PAUL NIZON

Maison de Heidelberg
mercredi 7 décembre à 18h30

CÉRAMIQUES DE STANISLAV DEMDIUK

Maison de Heidelberg
du 14 au 20 décembre

EDDIE KULIGOWSKI

expo photo - Espace Angle
jusqu'au 14 janvier

PAYSAGE LANGUEDOCIEN

40 tableaux de peintres languedociens contemporains
Pavillon du Musée Fabre
jusqu'au 22 janvier

HOMMAGE À DELACROIX

Musée Fabre
jusqu'au 30 janvier

CINEMA

SPECTACLE AU PALAIS + LE ROI ET L'OISEAU

Théâtre Jean Vilar + Cinéma Diagonale Paillade
du 13 au 18 décembre

HOMMAGE À TEX AVERY

Ciné Club Jean Vigo
Centre Rabelais
jeudi 15 décembre à 20h30

CITIZEN KANE

d'Orson Welles
Ciné Club Jean Vigo
Centre Rabelais
jeudi 5 janvier à 20h30

MONTPELLIER ROCK LA COMPIL'



C'est en 1989 que la Ville de Montpellier, décidant d'accroître son action en faveur du rock, créait le premier Grand Prix Rock, confirmant ainsi la diversité et la qualité musicale de la scène rock montpelliéraine. Le but de l'opération était alors d'offrir à de jeunes groupes, l'enregistrement de leur 1er C.D. Une étape importante mais souvent difficile à réaliser. Parmi les lauréats des précédentes éditions, plusieurs groupes poursuivent aujourd'hui une carrière intéressante. «ZWAP» enregistre son deuxième album chez Barclay ; le chanteur de «F.Holes» vient d'assurer, avec son nouveau groupe, la première partie de la tournée de Rod Stewart aux U.S.A. et «Les Chupa» ont été la «découverte» Languedoc-Roussillon du Printemps de Bourges 94. La centaine de groupes locaux évoluant sur les scènes de la région a donc bien retenu l'importance de cette sélection. Pour cette 4ème édition, le jury, composé de professionnels de la presse, de musiciens, de directeurs de salles, a dû sélectionner quatre groupes parmi les 75 candidats qui ont fait parvenir leurs enregistrements par cassette. «Shai no Shai», «Design», «Les Faunes» et «Duck of Da Day», sont donc les quatre lauréats de cette 4ème édition. Ils se sont produits en concert à la Salle Victoire 2, le 27 mai dernier et ont reçu leur C.D., lors de la soirée organisée à «Mimi la Sardine», le 13 novembre. Organisée par la Direction des Affaires Culturelles de la Ville et l'Association stand'Art, qui gère la Salle Victoire 2, l'opération «Montpellier Rock 94» a décidé cette année d'augmenter le tirage de sa compilation. 6000 exemplaires seront ainsi disponibles, au lieu des 4000, les années précédentes. De plus, la Ville de Montpellier a décidé d'offrir à chacun des quatre groupes, 500 exemplaires d'un mini-CD, extrait de l'album, qui leur permettra d'assurer leur propre promotion. La compilation sera remise gratuitement à tout acheteur d'un disque de rock français. La promotion du disque est également assurée par transmission aux labels, maisons d'édition, majors et à la presse. La pochette de la compilation 94 a été réalisée par le peintre sétois Hervé Di Rosa, qui a offert à la Ville de Montpellier les droits de reproduction de son oeuvre, disponible à l'Artothèque.

LE KIROV A MONTPELLIER



Montpellier accueille pour cinq soirées consacrées à la Danse et à l'Opéra, le légendaire Kirov. Héritier du théâtre Mariinsky de Saint-Petersbourg, dont il a depuis repris le nom, le Kirov est dirigé depuis 1988, par le Chef d'orchestre Valery Gergiev qui s'emploie, tout en maintenant la tradition, à en faire l'ambassadeur international de la vie musicale russe.

Casse Noisette - Tchaïkovski
12-13 décembre à 20h30 - Opéra Berlioz

Kitége - R. Korsakov
4 janvier à 20h - Opéra Berlioz

La Dame de Pique - P.I. Tchaïkovski
5 janvier à 20h - Opéra Berlioz

La Khovantchina - Moussorgski
7 janvier à 20h - Opéra Berlioz
Réservations : 67 60 19 99



Les retraités du Club Albert 1er se retrouvent désormais dans des locaux remis à neuf par le C.C.A.S., dont les travaux ont été inaugurés le 8 novembre.

Inauguration, le 15 octobre, du nouveau local de l'Association des Grands Invalides de Guerre, 27, Boulevard Louis Blanc, en présence notamment de Frédéric Deluy, président du groupe de l'Hérault des Amputés



10 novembre : hommage aux anciens combattants et veuves de guerre au Foyer des Anciens Combattants du Faubourg Boutonnet.



Inauguration de la dernière tranche des travaux du Conservatoire, le 2 novembre dernier.



Le 24 novembre, la station des Orres, offrait une animation ski sur la place du Nombre d'Or à Antigone.

Palmarès du 16ème Festival du Cinéma Méditerranéen, le 30 octobre dernier, sur la scène de l'Opéra Berlioz du Corum : Léa Massari et les lauréats ex-aequo de l'Antigone d'Or, Rashid Mashawari et Mario Brenta.



Francis Luyne, Président de la Fédération Française de Natation, et Christian Benezis, Adjoint aux Sports, devant la maquette de la piscine olympique d'Antigone, qui accueillera les Championnats de France Open d'été 96.



Election des Conseillers Municipaux d'Enfants à l'Ecole Villeneuve d'Angoulême, le 15 novembre.

Du 10 au 13 novembre, la 10ème édition d'Euromédecine, rassemblait grand public et professionnels de la santé. Dès l'an prochain, la manifestation se déroulera au Parcs des Expositions

